

Date de dépôt : 15 janvier 2014

Pétition

pour le maintien de l'installation de jeux de Baby-Plage

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les personnes et organisations signataires de cette pétition vous demandent instamment de maintenir l'installation de jeux du site de Baby-Plage.

L'installation

Lancée en 2000, l'installation de jeux de Baby-Plage constitue plus qu'une simple aire de jeux. Unique en son genre, parfaitement intégrée, elle synthétise créativité, développement durable, expérience citoyenne et responsabilisation. Des valeurs aussi fortes qu'actuelles.

A l'heure où tout concourt à la standardisation, à la normalisation et donc à l'uniformisation, l'installation de jeux de Baby-Plage offre une approche réellement originale et humaine, qui lui vaut son immense popularité.

Espace ouvert sans règlement particulier, elle dispose de vertus pédagogiques en éveillant la prudence de l'enfant et en l'incitant à se responsabiliser. En cela, elle ne présente pas un contexte plus dangereux que les arbres de n'importe quel parc dans lesquels les enfants peuvent grimper.

En 13 ans, des dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes ont utilisé l'installation sans qu'aucun accident n'ait été signalé.

La situation actuelle (24 novembre 2013)

Déclarée non conforme aux normes européennes, et ne pouvant être « normalisée », l'installation doit être démontée au plus vite.

La demande au Grand Conseil

La présente pétition a pour but de demander au Grand Conseil de tout mettre en œuvre pour maintenir cette installation.

N.B. 3249 signatures
*p.a. Association Cheetah –
Baby-Plage
Mme Claudia Blaser
22, Clos des Ecornaches
1226 Thônex*